

Raphaël Bertinotti, coordonnateur des maladies endémiques et du dossier des antibiotiques pour l'Équipe québécoise de santé porcine [rbertinotti@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:rbertinotti@leseleveursdeporcs.quebec)

# La cible de réduction de 20 % de l'utilisation des antibiotiques a été dépassée!

Pour lutter contre l'antibiorésistance, l'une des principales menaces pour la santé humaine et animale, l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP), en 2018, avait fixé une cible de réduction globale de 20 % de l'utilisation des antibiotiques importants en médecine humaine en 2020 par rapport à 2016. Bonne nouvelle : la cible a été non seulement atteinte, mais même dépassée!



Un plan de mobilisation et de sensibilisation a été mis en place afin d'atteindre la cible de réduction de l'utilisation des antibiotiques.

Ce succès témoigne encore une fois de la grande proactivité de notre secteur porcain québécois. Il faut féliciter les éleveurs ainsi que tous les vétérinaires et tous les intervenants qui les ont soutenus!

Pour atteindre cette cible, un plan de mobilisation et de sensibilisation avait été mis en place pour soutenir les éleveurs et les intervenants. Les deux objectifs de ce plan de mobilisation et de sensibilisation étaient les suivants :

1. Mesurer l'usage des antibiotiques sur un échantillon de sites volontaires en 2021 et réaliser, en 2019, à l'aide d'un sondage, une mesure intermédiaire (voir l'article de décembre 2019 du *Porc Québec* pour les résultats du sondage) de l'avancée de la mobilisation et de la sensibilisation sur l'usage des antibiotiques auprès des vétérinaires et éleveurs.
2. Concevoir des outils de sensibilisation à l'intention des éleveurs et des intervenants du secteur sur les stratégies de réduction de l'usage des antibiotiques (fiches, revue de littérature, formations, site Internet).

## Mesure de l'usage des antibiotiques

En 2021, une enquête a été réalisée par la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal auprès de 176 sites afin de faire un portrait de l'évolution de l'utilisation des antibiotiques depuis 2016.

Les données ont été collectées pour les mêmes sites en 2016 et en 2020, soit sur 38 maternités, 48 pouponnières et 119 engraissements, le tout totalisant 205 stades de production. Toutes les voies d'administration ont été évaluées : aliments, eau et injection. Chaque éleveur ayant participé à cette enquête recevra un rapport individuel lui permettant de se comparer avec les autres sites.

Malgré une année 2020 difficile (crises SRRP, porcs en attente, etc.), une réduction significative de plus de 20 % de l'usage des antibiotiques a été obtenue dans chaque stade de production.

Le tableau 1 ci-dessous présente les pourcentages de réduction obtenus selon le type d'animaux et les voies d'administration (toutes voies d'administration vs aliments seuls).

La réduction de l'utilisation des antibiotiques a été la plus importante chez le porc en engraissement. En pouponnière, phase où il est plus difficile de réduire l'utilisation des antibiotiques, puisque les jeunes animaux ont une immunité en développement et sont donc plus susceptibles aux infections, la cible de réduction de 20 % a également été atteinte. Les éleveurs ont principalement réduit l'utilisation des médicaments dans les aliments et ont traités de façon plus ciblée les porcs (dans l'eau ou par injection). C'était une des bonnes pratiques qui avait été recommandée par la filière porcine.

**Tableau 1 : Réduction de l'utilisation des antibiotiques entre 2016 et 2020 par stade de production et pour différentes voies d'administration des antibiotiques.**

Stade de production	Pour toutes les voies d'administration (aliments, injection, eau) (en %)
Maternité	-42 % (n = 38)
Pouponnière	-28 % (n = 37)*
Engraissement	-65 % (n = 102)*

\* Les élevages de type naisseur-finisserie ont été exclus du calcul, car il est impossible de savoir avec précision si les antibiotiques vendus pour usage dans l'eau ou par injection ont été consommés en période de pouponnière ou en période d'engraissement.



Ferme Rol-Clair, St-Martin, Québec  
Bloc saillies de 752 cages d'une dimension de 212'-0" x 79'-8"



**UN PROJET SIGNÉ**  
**GLOBAL**  
INGÉNIERIE / CONSTRUCTION / INSTALLATION

**Contactez-nous pour vos projets**

(418) 694-8523  
info@globalconcept.ca  
www.globalconcept.ca

215105

## Réduction des antibiotiques de catégorie 1

L'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 ou très important pour la santé humaine a été considérablement réduite entre 2016 et 2020 selon les données de l'enquête. En 2016, l'utilisation de ces antibiotiques était la plus importante en maternité chez les porcelets sous la mère. Le nombre de sites utilisant ces antibiotiques ainsi que l'intensité de l'utilisation ont diminué grandement entre 2016 et 2020. Une réduction de l'utilisation de 100 %, 99,8 % et 96 % a été atteinte entre 2016 et 2020 pour respectivement la maternité, la pouponnière et l'engraissement Outils de sensibilisation

Des outils à l'intention des éleveurs et des intervenants du secteur sur les stratégies de réduction de l'usage des antibiotiques ont été élaborés pour illustrer des pistes de solution pour réduire l'utilisation des antibiotiques lors de problématiques courantes en élevage.

En septembre 2018, une réflexion a été réalisée pour définir les pratiques d'usage des antibiotiques à réévaluer, notamment parce qu'elles sont les plus incriminées dans le développement de la résistance bactérienne. Trois lignes directrices en lien avec l'utilisation des antibiotiques ont été identifiées :

- Réduire la durée d'utilisation des antibiotiques dans la moulée avec un usage maximal de trois semaines et une réévaluation régulière des besoins.
- Remettre en cause les usages de routine, quelle que soit la voie d'administration.
- Réduire l'utilisation des antibiotiques de catégorie I.

À partir de cette liste de pratiques à risque et avec un groupe de travail, des situations types ont été également élaborées pour constituer un support de communication, sous forme de 10 fiches, lors de discussion sur le sujet entre le vétérinaire et l'éleveur.

Vous pouvez retrouver de l'information, notamment des outils sur les pratiques à mettre en place pour améliorer la santé des troupeaux (biosécurité, lavage et désinfection, etc.) afin de réduire l'utilisation d'antibiotiques à l'adresse suivante : [http://www.accesporcqc.ca/antibiotiques/pub\\_pres.php](http://www.accesporcqc.ca/antibiotiques/pub_pres.php).



**L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)**

---

**Achats de truies et mâles de réforme**

**Antonio Filice et Mario Côté** 428, rue Hébert  
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot  
Cité Johnson, (Qc)  
**450 791-2630** JOH 1M0  
171164

L'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 ou très important pour la santé humaine a été considérablement réduite entre 2016 et 2020 selon les données de l'enquête.

## Prochaines étapes : continuer le travail!

L'EQSP est présentement en train de se concerter sur la possibilité de définir une nouvelle cible. Elle travaille aussi à explorer, avec le MAPAQ, la possibilité de mettre en place un système de monitoring pérenne – et le plus complet possible – de l'utilisation des antibiotiques dans notre secteur. Ces initiatives ont pour objectif de continuer les efforts de réduction de l'utilisation d'antibiotiques afin de pouvoir préserver leur efficacité.



Pour en savoir davantage sur les résultats et les défis à relever pour l'avenir, venez assister à la conférence « *Des progrès réalisés et des défis à relever* » par Dre Laurie Pfleiderer lors du Porc Show le 7 décembre 2022 à Québec.

## Remerciements

Nous tenons à remercier Dre Cécile Ferrouillet de la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal qui a piloté une grande partie du projet et l'ensemble des membres du Comité consultatif sur l'usage judicieux des médicaments. Également, nous tenons à souligner que le projet est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec. ■